

Image not found or type unknown



Mensonge sur mes diplomes - administration territorial

Par **Sebastien**, le **06/05/2011** à **19:59**

Bonjour,
Je suis contractuel dans une administration territorial depuis plus de 2ans. Lors de mon embauche, j'ai mentie sur mes diplômes.
Pendant 1ans j'ai été renouvelé tous les 3 mois puis on m'a renouveler pour 1 ans.
A la fin de c'est 2 ans, on m'a encore renouveler pour une période d'un an.
Il me reste 6 mois de contrat, et on me demande de présenter mes diplômes. Le problème c'est que je n'ai pas de diplôme, j'ai mentie pour avoir le poste.
Quel sont les risques et les recourt que je pourrais faire.
Cordialement

Par **amajuris**, le **06/05/2011** à **20:33**

bjr,
comme vous êtes contractuel le risque est qu'on vous ne renouvelle pas le contrat.
à ma connaissance vous n'avez pas de recours même si votre travail est irréprochable.
si l'embauche était conditionnée par la possession de diplômes que vous ne possédez pas vous avez fraudé.